

ENVIE
d'infos !

BASSENS actus

Les écoles,
la ville et vous...



DÉCRYPTAGE

Le recensement de la population



CARTE BLANCHE

La Toque Savante

RIVE
DROITE
grandeur
nature!



INSCRIPTION
<https://bit.ly/VisiteSaipolBassens>

Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole, Avril est l'acteur industriel et financier de la filière des huiles et protéines végétales. Son modèle économique unique et sa gouvernance ancrée dans le monde agricole lui permettent d'agir concrètement pour mieux nourrir les Hommes et les animaux et préserver la planète.

Créé en 1983, Saipol filiale d'Avril, est le leader français de la transformation des oléagineux (colza et tournesol). Saipol assure la valorisation de ces graines vers l'ensemble des débouchés en alimentation humaine, nutrition animale, énergies renouvelables bas carbone et chimie.

Fondée en 1908, Lesieur filiale d'Avril, est une entreprise majeure de la filière oléagineuse qui dispose d'un savoir-faire historique dans les huiles végétales. Lesieur est leader sur le marché des huiles en France.

VISITEZ NOTRE SITE INDUSTRIEL

A l'occasion des visites ouvertes aux riverains des communes de Bassens et villes voisines, vous pouvez découvrir le process complet de transformation des graines et comment elles se retrouvent dans notre quotidien.

La visite donne un aperçu des lignes de conditionnement des huiles végétales Lesieur et permet de comprendre comment le site est auto-suffisant en énergie grâce à l'enveloppe des graines de tournesol (décorticage et chaudière biomasse).

saipol.com | lesieur.fr | groupeavril.com



Avenue Bellerive des Moines, 33530 Bassens



Recycler pour mieux avancer

Professionnels & Particuliers

Découvrez votre partenaire pour la gestion de vos déchets en Gironde :

- Mise à disposition de contenants (bennes, bacs, eurocontainers...)
- Collecte, tri et valorisation des déchets
- Déchetterie professionnelle
- Balayage de voirie
- Négoce de matières valorisables



Avenue des Guerlandes
33530 Bassens
252 Avenue de la Côte d'Argent
33380 Biganos



05 56 38 54 44



Vous êtes un particulier ? Louez votre benne sur
www.particuliers.azura-sas.fr

SOMMAIRE

BASSENS ACTUS 94 | Janv - Fév - Mars 2024

- **LE MOT DU MAIRE** 5
- **ECHOS** 6 & 7
- **QUALITÉ DE VILLE** 8 > 11
- **DECRYPTAGE** 12 & 13
Le recensement aujourd'hui pour construire demain
- **DÉVELOPPEMENT ÉCO** 15
 - Eat Rapizz', une nouvelle adresse à tester !
 - Emily Boyer ouvre son cabinet de psychomotricité
 - En recherche de vêtements et d'accessoires ?
- **GRAND ANGLE** 17 > 21
Les écoles, la ville et vous...
- **RECONTRE** 22 & 23
Le Club Municipal Omnisports de Bassens : la super boîte à outils des sections sportives...
- **FOCUS** 24
Clôtures et législation : ce que l'on peut faire ou pas...
- **RECONTRE** 25
Salvatore Caputo, Bassenais et chef de chœur de l'Opéra National de Bordeaux
- **INSTANTANÉS** 26 > 28
- **CARTE BLANCHE** 29
La Toque qui en a sous le chapeau
- **EXPRESSIONS POLITIQUES** 31



SOMMAIRE

GRAND ANGLE

Les écoles, la ville et vous... 17 > 21



Retrouvez Bassens Actus et l'ensemble des publications de la ville de Bassens sur www.ville-bassens.fr

Directeur de publication : **Alexandre Rubio**
Responsables de la rédaction : **Julien Peyrat, Hélène Dejeans**
Conception/Rédaction : **service communication, Hélène Dejeans, Morgane Hebinck, Marie Merle, Aurélie Guibert, Sylvie Souleyreau, services municipaux**
Photographies : **Mairie - Associations - Freepik**
Régie publicitaire : **CO.CO.DI Christian Beaumard**
Création graphique : **Service Communication, Sophie Villattes**
Impression : **LAPLANTE** - Tirage 4 600 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2023
Contact : Mairie de Bassens 42, av. Jean Jaurès 33530 Bassens
Tél. 05 57 80 81 57 - Fax. 05 57 80 81 58
contact@ville-bassens.fr - www.ville-bassens.fr



Alexandre Rubio, Maire de Bassens,
conseiller délégué Bordeaux Métropole,
et le conseil municipal vous présentent
leurs meilleurs voeux pour **2024**.

Cérémonie des voeux du Maire
Judi 18 janvier 2024 à 18h
Terrasses du Bousquet





Chères Bassenaises, Chers Bassenais,

La fin d'année et le passage vers la nouvelle année sont des temps propices à regarder dans le rétroviseur ainsi qu'à se projeter vers l'avenir. Le récent **repas des seniors**, moment de convivialité qui a réuni **près de 350 personnes**, a d'ailleurs été l'occasion d'évoquer le **bilan et les perspectives des actions portées par la Ville**.

Après un numéro dédié au **point d'étape** du projet municipal, votre nouveau magazine est l'occasion de replonger dans les nombreuses actualités de la vie bassenaise.

Ces dernières semaines, les arbres ont été mis à l'honneur : les enfants ont planté un **arbre de la laïcité** dans chaque école ainsi que les premiers arbres de la **future coulée verte du quartier de l'Avenir**. Les adultes ne sont pas en reste avec les plants offerts dans le cadre de la semaine de l'Arbre pour végétaliser leur jardin, leur terrasse ou leur balcon.

De nombreux aménagements sont finalisés ces prochains mois : le **nouveau giratoire Manon Cormier / Felix Cailleau** finalisera la sécurisation de la traversée de la commune, **l'aire de jeux des Peupliers** accueillera les familles tandis que **l'accueil de la mairie fera peau neuve** pour une qualité de service et une accessibilité renforcées. **Le Pôle Petite Enfance** accueillera également les familles et une toute nouvelle **piste d'athlétisme et le terrain Dubernard** seront livrés d'ici la fin de l'année 2024.

Le début d'année 2024 est également marqué par le **recensement** : cet exercice obligatoire, réalisé tous les cinq ans par l'INSEE, doit permettre de mieux vous connaître et d'adapter les politiques publiques à vos besoins.

Votre magazine municipal fait également la place belle à nos écoles, au cœur de notre attention quotidienne : la **charte sur le civisme** rappelle les **valeurs républicaines** qui nous réunissent tandis que la **consultation à venir** permettra de recueillir l'avis des parents d'élèves sur les rythmes scolaires.

En 2024, comme en 2023, la Ville avance avec des projets et des actions concrètes au quotidien pour bâtir **un présent partagé, un avenir durable et responsable** pour les Bassenaises et les Bassenais.

Dans l'attente de nous retrouver le **jeudi 18 janvier prochain à 18h aux Terrasses du Bousquet** pour la **cérémonie des vœux**, je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui ne pourront être aux côtés de leurs proches.

Fidèlement,

Alexandre Rubio
Maire de Bassens



Précarité énergétique, maîtrise des consommations, maintien à domicile : rénover son logement grâce au P.I.G.

Impulsé en 2019, le Programme d'Intérêt Général de Bordeaux Métropole a pour objectif d'aider les propriétaires du parc privé à réaliser des travaux, afin d'améliorer le confort de leur logement. Les aides, de la part de Bordeaux Métropole et de la commune, sont versées aux propriétaires occupant leur résidence principale, sous conditions de ressources.

Seuls les travaux non commencés peuvent faire l'objet de subvention(s) : travaux d'adaptation au handicap et / ou au vieillissement, travaux de rénovation énergétique,...

C'est InCité, l'opérateur du P.I.G., qui conseille et accompagne gratuitement les propriétaires tout au long de leur projet (conduite du projet de rénovation, priorisation des travaux à réaliser, recherche de financements mobilisables et le dépôt de demande de subventions,...).

Ainsi, le P.I.G. lutte contre la précarité énergétique, permet la maîtrise des consommations d'énergie, et favorise le maintien à domicile.

Renseignements permanences au 05 56 50 20 10

- tous les mardis matin de 9h à 12h,
- tous les jeudis après-midi de 14h à 17h.



Un projet ? Vos démarches pas à pas...

Pour commencer, il vous faudra vérifier votre éligibilité et vous enregistrer en ligne sur :

<https://monprojet.anah.gouv.fr>

Ensuite, envoyez les pièces administratives demandées et les devis de travaux à InCité, qui viendra ensuite à domicile pour étudier la faisabilité des travaux envisagés. InCité monte le dossier et élabore un plan de financement. Un peu de patience jusqu'à la validation du dossier...

Une fois le dossier validé, les travaux sont réalisés par les artisans. InCité revient pour une visite de conformité, réceptionne le solde des subventions, puis clôture le dossier !

Le C.C.A.S se tient à votre disposition afin de vous apporter de l'aide à la réalisation de vos démarches en ligne.



Toutes les informations sont disponibles sur la Plateforme "Ma Rénov' Bordeaux Métropole" sur <https://marenov.bordeaux-metropole.fr> ou au 05 57 20 70 20



L'Opération Tranquillité Absence, même pendant les petites vacances !

L'Opération Tranquillité Absence (OTA) est dédiée à la surveillance des habitations toute l'année, et pas seulement pendant les vacances d'été ! Des passages réguliers et une surveillance particulière seront portés sur votre lieu de résidence. Il vous suffit de venir signaler votre absence à la Police Municipale et de remplir un formulaire, en précisant :

- Vos dates de départ et de retour ;
- La présence ou non d'animaux ;
- Si une personne est susceptible de passer chez vous en votre absence (pour nourrir les animaux ou arroser les plantes par exemple) ;
- Si les voisins possèdent les clés de chez vous ;
- Si vous avez une alarme ;



Vigilance au monoxyde de carbone !

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz très dangereux qui n'a pas d'odeur et qui ne se voit pas. Il provient d'appareils de chauffage ou de cuisson qui ne fonctionnent pas correctement ou qui sont mal utilisés. Quand on le respire, il peut tuer en moins d'une heure ! Il est donc important de redoubler de vigilance lors de l'utilisation de ces appareils.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Voiries

Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)

Dans le cadre du développement du réseau RER Métropolitain, la gare de Bassens se transforme ! Les travaux d'enfouissement des réseaux Enedis auront lieu jusqu'en janvier 2024, puis les travaux d'aménagement de la gare en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) commenceront avec une livraison prévue au printemps 2025 : réaménagement du parvis, bornes de recharge pour véhicules électriques, végétalisation des espaces, création de zones de stationnement,...



Giratoire Manon Cormier / avenue Félix Cailleau

Les travaux pour la création du giratoire Manon Cormier sont toujours en cours. Ces aménagements auront pour but, à terme, de partager l'espace de manière plus équilibrée entre les différents usagers, d'améliorer les conditions de sécurité routière (automobilistes et cyclistes), et d'attribuer une qualité urbaine et paysagère à ce secteur. Ces travaux devraient se terminer au printemps 2024. C'est ensuite l'avenue Manon Cormier qui sera aménagée, à partir du nouveau giratoire jusqu'au giratoire Charles De Gaulle.



Rue du Moura

Des travaux d'amélioration rue du Moura débuteront au mois de janvier 2024 et permettront d'avoir un meilleur éclairage public, des chaussées équipées de plateaux ralentisseurs et trottoirs rénovés. De plus, une voie cyclable et des places de stationnement vont être réalisées. Une partie de la rue Simone Signoret connaîtra des travaux d'assainissement pour les canalisations. Ces travaux devraient se terminer fin 2024.

Le projet sera exposé en réunion publique le mardi 9 janvier 2024 à 18h30 à l'espace Michel Serres.

Rue de la Pomme d'Or

Les voiries et les trottoirs de la rue de Lattre de Tassigny à la rue Pomme d'Or en passant par la rue Fénelon, sont en fin de réhabilitation. Ce projet d'aménagement avait pour objectif de créer une continuité du cheminement des piétons et de réaliser une voie verte à la suite de la partie Nord déjà exécutée. Les travaux devraient se terminer fin 2023.

Radars pédagogiques

Trois radars pédagogiques ont été livrés fin novembre à l'entrée de la résidence Beauval, rue Lamartine, et rue du Maréchal Joffre. Ces radars ont été installés pour inciter les automobilistes à lever le pied. En complément, la Police Municipale réalise des opérations de contrôles et de verbalisations.

Équipements

Plaine des sports Griffons Séguinaud

Les travaux de rénovation du terrain Dubernard et de la piste d'athlétisme ont débuté en octobre. Après plusieurs mois d'études et de concertation avec les sections sportives utilisatrices du site, ces travaux se déroulent dans un premier temps par la rénovation du terrain en herbe (terrassement, réseaux de drainage,...), jusqu'au mois de janvier 2024. Les travaux seront mis sur pause en janvier et février car les conditions météorologiques ne permettront pas le bon déroulement des travaux de la piste d'athlétisme, en raison du matériau résineux utilisé. L'accès au stade et aux tribunes est interdit pendant toute la durée des travaux, dont la fin est prévue en automne 2024, selon les conditions météorologiques.

Un récupérateur d'eaux pluviales innovant

Un Doris ou récupérateur d'eaux pluviales (photo ci-dessous) a été installé récemment rue de la Pomme d'Or (entre la rue St James et la rue du Moura). Mesurant plus de 2 mètres de long et de haut, il participe à la filtration des eaux pluviales de voiries. Cette maîtrise permet une gestion intégrée et contrôlée du cycle de l'eau. Doris produit de l'eau prétraitée pouvant même être réutilisée pour des solutions de rafraîchissement urbain ou de végétalisation.



Futur Pôle Petite Enfance

Le Pôle Petite Enfance, situé au pied de la Résidence Beauval "Les Terrasses du Lac", va être livré à la fin du premier trimestre 2024. Actuellement, ce sont des travaux de cloisonnement, de gaines, et de câbles, qui sont effectués.

Mise en accessibilité et modernisation de l'accueil de la Mairie

L'accueil de la mairie va être modernisé au début de l'année 2024, de manière à faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) notamment à l'aide d'une rampe extérieure installée sur le perron. Les conditions d'accueil seront améliorées, avec en autres, une salle d'attente réservée aux administrés.

Une nouvelle aire de jeux rue des Peupliers

Dans le cadre du projet "Une aire de jeux par an et par quartier", l'aire de jeux Peupliers a été commandée, après concertation avec les riverains. Une structure pour les plus petits, une balançoire double (avec une assise sécurisée pour les plus petits) et un tourniquet, vont être installés. Les travaux seront réalisés au premier semestre 2024.

Espaces verts

Projet de Renouveau Urbain (PRU)

Dans le cadre du Projet de Renouveau Urbain (PRU), une plantation d'arbres à l'entrée de la future coulée verte a été faite dans les secteurs Prévert / Le Moura le 27 novembre dernier. C'est à l'occasion de la semaine de l'Arbre en Fête que les enfants ont pu, avec le Maire, participer à ce projet. Cette même semaine, le service environnement de la Ville a planté des bulbes avec les élèves de Rosa Bonheur et de Frédéric Chopin.

De plus, élus et enfants ont planté un Arbre de la laïcité dans chaque école, le 8 décembre dernier.



Plan "1 million d'arbres"

Lancée en 2020 par Bordeaux Métropole, l'Opération "1 million d'arbres" promet la plantation d'arbres de ce même chiffre jusqu'en 2030, sur l'ensemble du territoire métropolitain. 5 134 arbres et arbustes ont déjà été plantés par la Ville et ses partenaires, afin d'améliorer la qualité de l'air et réduire les îlots de chaleur. De plus, une nouvelle distribution de plants fruitiers a eu lieu le 8 décembre dernier, dans le cadre de la Semaine de l'Arbre.

Vous pouvez suivre l'évolution sur le site internet de la métropole en suivant le lien : <https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/nature-environnement/plantons-1-million-darbres/compteur-darbres>

Passage de la Tempête Domingos

Début novembre, la tempête Domingos a frappé Bassens et a laissé quelques dégâts matériels... Sur la Plaine des sports Séguinaud, un grand chêne a dû être abattu, menaçant de s'écrouler sur le parking. Quelques arbres sont tombés d'eux-mêmes près des châteaux des Griffons et Beauval. Les élus et les services de Bordeaux Métropole se sont mobilisés le jour de la tempête auprès des habitants impactés.

Rappel : si un arbre tombe sur votre propriété, rapprochez-vous de la mairie afin de savoir si l'arbre en question est sur le domaine communal ou métropolitain. Cette démarche est utile et nécessaire pour pouvoir faire fonctionner l'assurance concernée.



Une Ville engagée et responsable...

Bassens est la 1^{ère} commune de moins de 10 000 habitants à obtenir le label RSO.

Le label Engagé RSO niveau confirmé, décerné par AFNOR Certification*, vient récompenser l'engagement environnemental et sociétal de la Ville de Bassens au regard des 17 Objectifs du Développement Durable des Nations-Unies et la démarche de responsabilité sociétale de la commune. Le résultat de l'évaluation montre une couverture très homogène de l'ensemble des critères. Le portage politique est rénové et perçu positivement. La cotation finale démontre l'obtention du niveau "Confirmé", ce qui est remarquable pour une première évaluation. Au-delà de la délivrance du label, le travail de l'AFNOR est abondé de recommandations qui vont permettre de bâtir un plan d'amélioration visant à anticiper, adapter et transformer les politiques publiques pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques d'aujourd'hui et de demain.

**L'Association Française de Normalisation (AFNOR) est l'organisme indépendant qui a réalisé un audit des différents services municipaux.*



QUALITÉ DE VILLE



Illuminations de Noël

Le Mapping sera projeté sur la façade de la mairie les 21, 22 et 23 décembre, entre 19h et 20h30. Cette année, les spectateurs pourront apercevoir de nouveaux motifs. De plus, le sapin a été installé début décembre et fera donc partie de l'animation son et lumières. Du 21 au 23 décembre, les associations Bassens Passion Commerces et Amicale Laïque offriront des boissons chaudes et friandises.

Les illuminations de Noël seront allumées entre le 7 décembre et le 2 janvier. Toutes les décorations sont équipées de LED, dont le coût de la consommation s'élève à 285€.



À savoir :

Les 21, 22 et 23 décembre, des restrictions de circulation seront en vigueur au droit de la place Aristide Briand et de la rue du 8 Mai 1945. Merci de votre compréhension.

18 JANV. - 17 FÉV. 2024 Le recensement aujourd'hui pour construire demain

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Cette année il aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

COMMENT ÇA MARCHE

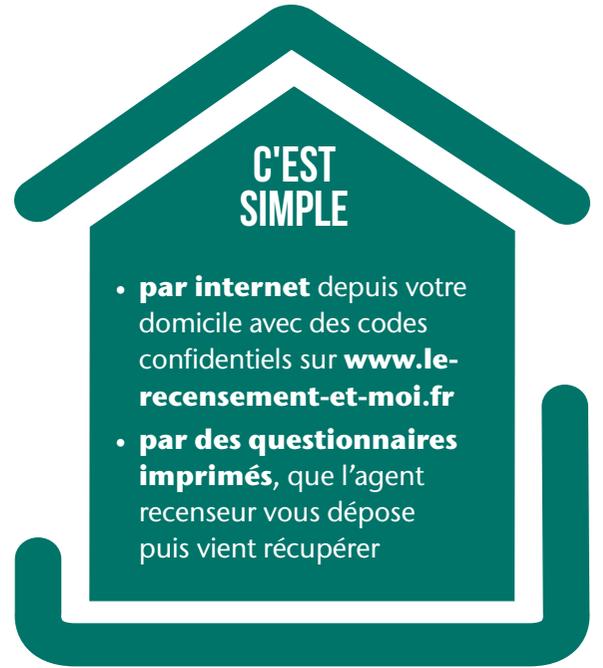
Le recensement relève de la responsabilité de l'État : l'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte des informations.

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires imprimés, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.



Code et mot de passe

Date limite



C'EST UTILE

Le recensement permet de :

- connaître **la population française** et de chaque commune ainsi que ses caractéristiques
- recalculer la **participation de l'État au budget** de la commune
- décider des services, **équipements collectifs** et programmes de **rénovation**
- définir le nombre de **conseillers municipaux**

C'EST OBLIGATOIRE ET SÛR

Le recensement est :

- rendu **obligatoire** par la loi mais c'est avant tout un **devoir citoyen**
- sûr, vos données ne sont pas enregistrées dans des bases de données et l'agent recruté par la mairie est tenu au **secret professionnel**
- les données ne sont pas partagées et ne sont utilisées qu'à des fins statistiques



ATTENTION



- attention aux faux agents : les agents recrutés par la mairie possèdent **une carte tricolore avec photo**
- le recensement est **gratuit** : ne répondez pas aux sites internet ou personnes qui vous réclameraient de l'argent.



SARP au service des particuliers & professionnels

Pourquoi nous font-ils confiance ?

1. Agrément préfectoral pour la vidange
2. Traitement des déchets en centres agréés
3. Partenaire de proximité, ancré localement
4. Prix justes, annoncés avant toute intervention

- Débouchage et pompage d'urgence 24/7
- Vidange de fosses septiques / toutes eaux
- Curage et inspection télévisée des réseaux d'assainissement
- Nettoyage, neutralisation et enlèvement de cuves à fioul
- Travaux sur ouvrages d'assainissement (électromécanique, pompes, surpresseurs...)

VISITES ET DEVIS GRATUITS



05 56 38 62 38

1 rue Goya
33530 BASSENS

sarpso.bordeaux@groupe-sarp.com



**FAIRE LE CHOIX
D'UN ACTEUR LOCAL,
C'EST FAIRE LE CHOIX
DE LA PROXIMITÉ.**



**POMPES FUNÈRES
DE BASSENS**

24 av. Saint-Exupéry - 33530 BASSENS
Tél. 05 56 38 42 07
pfp.bassens@wanadoo.fr

www.pf-bassens.le-choix-funeraire.com

LE CHOIX
FUNÉRAIRE

RCS de Bordeaux sous le n° 414 462 978.
N° habilitation 17 33 02 17, N° ORIAS 7 036 486.

Li - La Fleurs

Fleurs naturelles - Toutes compositions
Transmission florale

Liliane DESCOMBES

05 56 31 66 62

24 avenue St Exupéry - 33530 Bassens

f Fleuriste 33 lila fleurs @ lila_fleurs_bassens



CAVE AU MOULERIN

Fruits et légumes de saison, vins, charcuterie,
viande, fromages, épicerie fine

Ouvert du mardi au samedi : 9h30 - 19h00

35 rue d'Ambares, 33530 BASSENS

05.56.06.98.32

www.caveaumoulerin.com

PBL

SILO PORTUAIRE BORDEAUX LETIERCE

Réception et expédition,
par voie maritime, ferroviaire, routière.
Stockage et manutention tous produits.
Affrètement routier.



12, Quai Français - 33530 BASSENS

05 57 77 84 50

spbl@groupallsun.fr

Jennifer LEROY

Sophrologue

06 28 70 36 96

consultation sur rdv :
au cabinet, à domicile et en entreprise.

28 avenue St Exupéry
33530 Bassens

jenniferleroy.sophrologie@gmail.com



Emily Boyer ouvre son cabinet de psychomotricité

Emily Boyer, psychomotricienne de profession, a ouvert il y a peu son propre cabinet de psychomotricité, au 4 Place de la Libération. Emily accepte les patients de tout âge (nourrissons, enfants, adolescents, adultes, seniors). Son métier consiste à aider le patient à travailler ses sensations, son tonus, sa coordination, son schéma corporel, mais aussi ses émotions.



Si vous avez besoin de prendre rendez-vous, pas besoin d'aller bien loin car Emily accepte les nouveaux patients !

Son cabinet est ouvert :

- ▶ du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45 et de 13h30 à 18h30 (19h30 en fonction des rendez-vous).
- ▶ un samedi sur deux de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Contact : 06 64 39 18 14,
emily.boyer.psychomotricienne@gmail.com

Eat Rapizz', une nouvelle adresse culinaire à tester !

Située au cœur de Bassens, au 3 avenue Saint-Exupéry précisément, la pizzeria Eat Rapizz' propose une gamme de 23 pizzas. Une grande variété de choix pour satisfaire tous les palais !



Que ce soit pour un déjeuner rapide en semaine, un dîner en famille le dimanche, ou une soirée entre amis, Eat Rapizz' est là pour vous servir !

La pizzeria est ouverte :

- ▶ du lundi au jeudi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h
- ▶ du vendredi au dimanche de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h.

Contact : 05 33 51 09 14,
eatrapizzbassens@gmail.com

En recherche de vêtements et d'accessoires ?

Cécile Maurial a ouvert sa boutique "C Mon Dressing" au 28 Avenue Saint-Exupéry, en face de la Place du Marché. Après avoir géré vos commandes par Internet, Cécile vous accueille désormais dans la vraie vie et vous propose des vêtements du 34 au 46, mais aussi des accessoires, à des tarifs très abordables ! Les pièces de sa boutique, qui changent toutes les semaines, sont choisies par ses soins en fonction des saisons et des tendances du moment.



Si vous souhaitez refaire votre garde-robe pour cet hiver, rendez-vous

- ▶ du mardi au vendredi de 9h30 à 13h et de 15h à 18h30
- ▶ le samedi de 9h30 à 13h, l'après-midi étant réservée à la privatisation de la boutique (6 ou 7 personnes pour une durée de 2h).

Contact : 06 48 67 22 61,
mondressing.cecile@gmail.com

Son site internet :
www.cmondressing.com



SITE MICHELIN DE BASSENS

*Fabrication de caoutchoucs
synthétiques innovants*



LEADER DU TRAITEMENT
ET DE LA VALORISATION
DES DÉCHETS DANGEREUX



SARPI  VEOLIA

Maîtriser durablement le risque déchet
pour pérenniser l'activité industrielle
et le développement des territoires

SIAP PROCINER, entité de Sarpi-Veolia, est la
référence pour les déchets dangereux et les DASRI
(Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
de la région Sud-Ouest.



NOUS CONTACTER

SIAP PROCINER
ZI BASSENS
Boulevard de l'Industrie
33530 BASSENS
Tél : +33 (0)5 57 77 65 50
www.sarpi.veolia.com



DERICHEBOURG
environnement

AFM Recyclage
Boulevard de l'industrie
33530 BASSENS - France

SEA-invest



Manutention portuaire
Vrac sec, Marchandises conventionnelles,
conteneurs et RoRo

1, rue Richelieu - 33530 BASSENS
Tél. + 33 (0)5 57 77 49 50 - Fax + 33 (0)5 57 77 82 11
www.sea-invest.com



Les écoles, la ville
et vous...

Ce ne sont pas moins de 823 enfants qui ont fait leur rentrée au mois de septembre dans l'une des écoles de la Ville (hors collège). La population scolaire en augmentation légère mais constante depuis quelques années.



Des équipements de qualité...

Du côté des écoles Rosa Bonheur et Frédéric Chopin, les enfants évoluent au sein d'équipements neufs : les écoles ayant été livrées à la rentrée. Les conditions d'apprentissage et de travail de tous les utilisateurs s'en trouvent améliorées. Depuis la rentrée, la touche finale est apportée aux abords avec les plantations et les aménagements du parvis. Du côté de la maternelle Frédéric Chopin : 160 enfants sont répartis dans 7 classes, dont une ouverte cette année, assurées par une équipe d'enseignantes renouvelée quasiment dans sa totalité. L'école Rosa Bonheur accueille 215 élèves dans 9 classes.

L'école François Villon qui accueille aujourd'hui 300 élèves existe dans sa configuration actuelle depuis 2007, et la maternelle du Bousquet (148 élèves) depuis 2008. Les élèves y sont accueillis dans de bonnes conditions, mais la réflexion sur leur évolution est d'actualité. Ces deux établissements nécessitent d'être modernisés en particulier afin de répondre aux enjeux actuels de développement durable et performances énergétiques.

Des projets et des moyens...

En termes d'équipements, dans le cadre de la mutualisation des ressources informatiques municipales avec les services de Bordeaux Métropole, les équipements des écoles sont concernés. Un état des lieux sera réalisé dans chaque école avant la fin de l'année avant le remplacement de la totalité des environnements informatiques d'ici à fin 2024. En attendant, chaque classe de l'école François Villon vient d'être équipée d'un visualiseur hybride ou webcam. Ces équipements financés par la Ville ont pu bénéficier d'une subvention à hauteur de 70 % dans le cadre d'un appel à projet de l'Éducation Nationale pour la mise en place d'un socle numérique dans les écoles. Leur déploiement est également prévu à l'école Rosa Bonheur. À Bassens, ces équipements viennent compléter les outils existants tels que les tableaux numériques ou les valises mobiles (flottes d'ordinateurs portables) déjà déployés dans tous les établissements.

Au mois de novembre, le projet de « Toque Savante » initié par la Ville a été lancé sur les écoles Rosa Bonheur et Frédéric Chopin. Ce projet vise à faire découvrir aux enfants les différentes étapes de la fabrication de certains produits afin d'aiguiser leur curiosité et les amener vers le "mieux manger". Expérimental à ce stade, le projet a vocation à être étendu à d'autres classes et écoles (lire aussi en page 29).



Un élève, une gourde

La Ville a initié en 2022 la distribution de gourdes en aluminium à tous les enfants des écoles. Répondant aux normes exigées, ces gourdes de petite taille ne surchargent pas le cartable, sont rechargeables à l'école et surtout contribuent à réduire la production de déchets en particulier en plastique. Chaque année, chaque élève entrant en Petite Section de maternelle se verra attribué une gourde (soit lors de l'inscription, soit à l'école). Pour les plus grands, la qualité de la gourde est étudiée pour lui conférer une durée de vie importante.

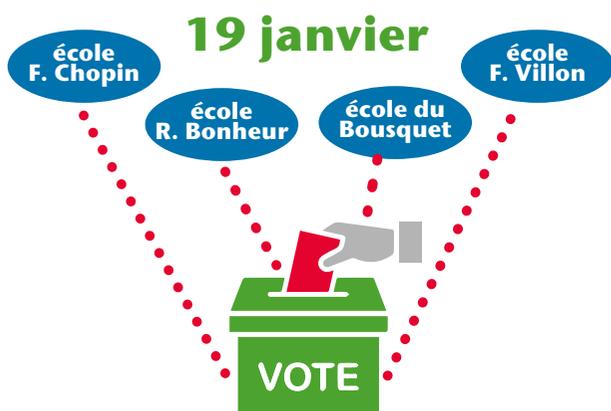


La consultation sur les rythmes scolaires

Comme le prévoit la Loi, les écoles de la commune fonctionnent 4 jours et demi, matinée du mercredi incluse. Et comme elle s'y était engagée, la Ville va donner la parole aux parents dans le cadre d'une consultation citoyenne le 19 janvier 2024...

La journée d'un élève est rythmée par une alternance de temps scolaires et de temps périscolaires qui se complètent et offrent à tout enfant scolarisé des conditions d'apprentissage et d'accueil essentielles.

Aujourd'hui, les 24h hebdomadaires obligatoires d'apprentissage de l'Éducation Nationale sont réparties sur 4,5 jours. Les parents seront invités le 19 janvier 2024 (modalités ci-contre) à se prononcer sur le maintien à 4,5 jours, ou sur une nouvelle répartition du temps d'apprentissage sur 4 jours.



Bureaux de vote ouverts • de 7h à 9h
sur l'ensemble des écoles • de 12h à 12h30
• de 13h30 à 14h
• de 16h15 à 19h

Un peu d'histoire...

JANVIER 2013

Publication du décret visant à réformer les rythmes scolaires avec **retour à la semaine de 4 jours et demi** (supprimée par l'Etat en 2008). La réforme prévoit la mise en place d'activités périscolaires sur le temps dégagé en fin de journée. Ce temps d'activité périscolaire (TAP) est à la charge des municipalités.

2017

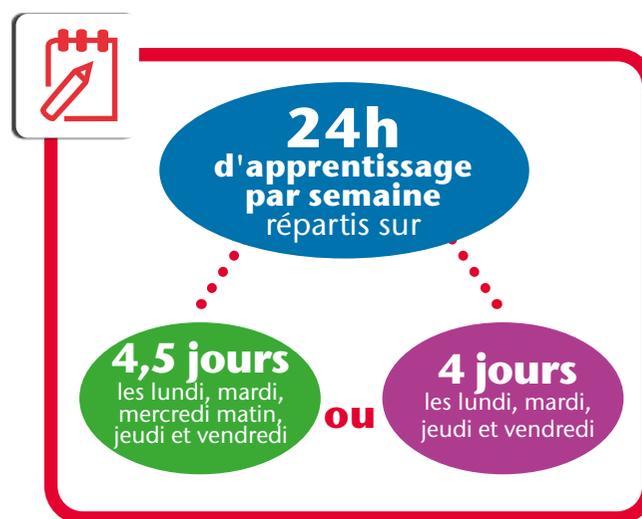
Publication d'un décret permettant aux communes qui le souhaitent de déroger à la Loi et de **revenir à 4 jours**. À Bassens : nouvelle consultation des acteurs éducatifs au moyen d'un questionnaire co-construit avec les représentants des parents d'élèves. En résulte le **maintien à 4,5 jours** pour la rentrée 2018/2019.

Il s'agit bien d'une nouvelle répartition qui n'entamera pas les 24h obligatoires hebdomadaires d'enseignement : elles seraient réparties différemment.

Tout choix, quel qu'il soit, pourra impacter le fonctionnement des écoles et l'articulation des temps scolaires et périscolaires.

Le jour retenu pour la consultation est le **vendredi 19 janvier**, les bureaux de vote seront tenus par des représentants des associations de parents d'élèves et des élus. Les parents auront aussi la possibilité de voter à distance du 12 au 18 janvier (via le cahier de liaison).

Les résultats de la consultation viendront nourrir la réflexion des élus et seront soumis au vote du Conseil Municipal au mois de février 2024.



Charte sur le civisme à l'école



*Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain ! Les élèves d'aujourd'hui sont les citoyens de demain !
Les enfants doivent pouvoir prendre exemple sur les adultes !*

Le civisme, c'est quoi ?

Pour tout le monde, le civisme désigne le respect, l'attachement et le dévouement du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit, le respect de ses conventions et de ses lois. Le respect d'un ensemble de règles écrites ou non écrites, de normes sociales, vise la régulation de la vie en société et facilite la vie en groupe.

1. Respect des personnes

- Et si on se respectait...
- Nous ne faisons pas aux autres ce que nous ne voulons pas qu'ils nous fassent.
- Nous sommes attentionnés, bienveillants, polis, patients, tolérants... tout le contraire de violents, méchants, égoïstes, bagarreurs, insultants, irrespectueux.

Nous nous respectons les uns les autres et refusons toutes les violences.

2. Respect des biens

- Les biens, le matériel, les objets... eux aussi nous devons les respecter.
- Une école propre, c'est une école accueillante.
- Du matériel et du mobilier en bon état donnent envie d'apprendre.
- Dans la ville, il y a les parcs, les terrains de jeux, les rues, les bancs, les places publiques qui permettent de jouer, de discuter, de se promener, de découvrir, de faire la fête, de passer de bons moments ensemble...

Le respect de petits gestes rend la ville plus belle (les ordures dans les poubelles, du mobilier urbain respecté, des bâtiments propres).

4. Respect des principes démocratiques

- Nous avons tous le droit de nous engager dans la vie de la classe, de l'école, en nous portant candidat.
- Nous avons tous le droit de voter aux élections des délégués ou pour d'autres rôles donnés.
- Il est nécessaire de respecter le vote, les candidats et de reconnaître comme représentants ceux qui ont été élus par le vote.
- Chaque enfant, chaque adulte impliqué dans la vie de l'école a le droit de s'exprimer, d'être entendu dans le respect des règles de vie établies au sein du foyer, de l'école, du lieu de travail.

Être citoyen est un droit et un devoir.

Le civisme à l'école, c'est quoi ?

L'élève doit en tout temps faire preuve de civisme, c'est-à-dire qu'il doit être respectueux en gestes et en paroles, et ce en tout lieu, autant envers les autres élèves que les adultes. L'élève ne doit pas utiliser un langage ordurier, ni à l'oral, ni à l'écrit.

Mais on fait comment ?

- Nous défendons et valorisons la mixité et l'égalité entre les filles/les femmes et les garçons/les hommes.
- Nos différences font notre force. Notre volonté n'est pas de choquer.
- La solidarité est un élément de réussite : être attentifs aux autres, aider, s'entraider, soutenir sont tous les ingrédients qui contribuent à réussir et à s'épanouir.
- Il faut encourager les camarades, les parents, les amis et accompagner les plus démunis.

3. Respect de l'environnement

- En classe, à la cantine, à la maison, dans la rue, au restaurant...
- Il est important d'appliquer les règles du tri sélectif grâce aux poubelles de tri, au compostage, au recyclage. En réduisant le gaspillage, nous contribuons à sauver la planète.
- Les forêts, les parcs, les jardins lorsqu'ils sont propres et bien entretenus sont beaux, plein de vie, et permettent aux arbres de bien pousser, aux fleurs de s'ouvrir, et aux petits animaux de flâner.

Respecter la nature, c'est naître, grandir et vivre dans un bel environnement.

5. Respect de la laïcité

- L'école est neutre en matière de religion.
- Elle reconnaît que chacun a le droit de ne pas croire ou de croire en une religion : cela doit rester un choix personnel.
- A l'école, comme dans les lieux publics, toutes les religions et les croyances sont respectées mais sans volonté d'influencer ou d'imposer son choix.
- C'est pour cela qu'au sein de l'école, on ne doit pas montrer de signes (bijoux, tenues) religieux.

Liberté, égalité, fraternité, laïcité.

Quelques semaines après la rentrée, et en amont de la consultation sur les rythmes scolaires, Bassens Actus a rencontré Stéphanie Jourdainaud, élue en charge de l'Éducation l'enfance et la jeunesse.



Bassens Actus : "Quel est le climat dans les écoles depuis la rentrée ?

Stéphanie Jourdainaud : *Le climat est globalement bon, même si les tensions de la société peuvent parfois se faire ressentir au sein des écoles. En termes de fonctionnement, les effectifs par classe sont raisonnables, ce qui contribue à un climat apaisé. Nos équipes sont pleinement mobilisées et investies dans le maintien d'un bon climat que l'on sait fragile. Nous savons que cela peut vite basculer et nous restons vigilants.*

Nous nous attachons à mobiliser auprès des enfants, dans les écoles, du personnel formé, en capacité d'encadrer et d'être à l'écoute de tout enfant, sans juger, sans stigmatiser. Nos équipes sont formées et sensibilisées au repérage d'un enfant qui pourrait être en souffrance. Bassens est une ville à taille humaine, le lien de proximité avec les familles est essentiel. Et cette proximité permet une grande réactivité.

Nous sommes depuis septembre accompagnés par la nouvelle inspectrice d'académie de l'Éducation Nationale, Madame Céline Triolet, avec qui nous entretenons des relations de travail très étroites.

Cette année, le nouveau protocole afin de lutter contre le harcèlement est appliqué dans toutes les écoles. Chaque enfant scolarisé en élémentaire a pu anonymement remplir sa grille d'auto-évaluation et les résultats analysés par l'Éducation Nationale vont permettre de mesurer l'ampleur de ce fléau à l'échelle nationale, mais aussi, en lien avec les enseignants au niveau local, de repérer certains cas.

**BASSENS EST
UNE VILLE À
TAILLE HUMAINE.
LE LIEN DE
PROXIMITÉ
AVEC LES
FAMILLES
EST ESSENTIEL.**

B.A. : Pourquoi une Charte du Civisme dans les écoles ?

S.J. : *Parce que force est de constater qu'il y a des incivilités dans et aux abords des écoles. Nous avons d'ailleurs mené avec la Police Municipale et les associations de parents d'élèves plusieurs campagnes de sensibilisation aux bons comportements aux abords des écoles et nous allons renouveler ces campagnes. Concernant la charte, il nous est apparu important de rappeler les comportements individuels élémentaires nécessaires au bien vivre ensemble au sein des écoles. Les valeurs de la République et le principe de laïcité doivent être respectés au sein de tous les établissements scolaires du territoire. Cette charte doit aussi être une base de travail, de discussions entre les différents publics, enfants et adultes, en lien avec la scolarité. Nous espérons que, via les enfants, cette charte résonne également "à la maison".*

B.A. : Qu'attendez-vous, en tant qu'élue, de la consultation sur les rythmes scolaires et quels en sont les enjeux ?

S.J. : *Grâce à cette consultation, les parents auront la possibilité de s'exprimer librement sur les rythmes scolaires. Il s'agit d'un engagement volontaire et nous comptons sur une grande mobilisation de leur part. Sur ce sujet, la municipalité souhaite neutralité et transparence. Les résultats quels qu'ils soient seront la base d'un travail de réflexion à suivre. En premier lieu, la parole est aux familles !"*

Le Club Municipal Omnisports de Bassens : la super boîte à outils des sections sportives...



De gauche à droite : Pierre Michaleck, Micheline Roux et Didier Mériçot

Pratiquer une activité sportive à Bassens a toujours été possible et à la portée de tous. Les municipalités successives ont œuvré pour le développement d'une pratique sportive diversifiée et pour tous les publics. Cet engagement se traduit également par un investissement important dans des équipements de qualité, en sont témoin les Terrasses du Bousquet, l'Espace Garonne, les nombreux city-stades, le skate parc de l'espace Michel Serres, ou encore la Plaine des sports Griffons Séguinaud dont la piste d'athlétisme et le terrain de foot font actuellement l'objet d'une rénovation.



La pratique en elle-même est aujourd'hui assurée par 12 sections : arts martiaux, athlétisme, basket, boxing club, cyclotourisme, football, gymnastique rythmique et sportive, gymnastique volontaire, natation, pétanque, sport loisirs et tennis, regroupant près de 2000 adhérents. Pour certaines, elles accueillent les tout-petits via leurs « écoles », ainsi que les personnes en situation de handicap lors de sessions adaptées.

Ces sections sont rassemblées au sein d'une seule et même association : le Club Municipal Omnisports de Bassens (CMOB) qui est chargé de mettre en œuvre la politique sportive municipale.

Le CMOB, dont la création a été impulsée par la ville au milieu des années 1980, fédère les différentes sections, s'assure de leur bon fonctionnement tout en prônant des valeurs d'ouverture, de partage, et d'échange. Bassens Actus a rencontré quelques-uns des membres du nouveau bureau renouvelé au printemps...

Bassens Actus : "Pouvez-vous nous présenter le CMOB ?

Pierre Michaleck (président) : Le CMOB est une association sportive Loi 1901. Elle a pour objectif de fédérer et accompagner dans leurs activités les sections sportives qui existent sur la commune. Il existe aujourd'hui à Bassens 12 sections sportives qui permettent à tous les publics de pratiquer des sports variés, et nous avons à cœur que toutes les sections soient accessibles aux jeunes Bassenais.

B.A. : Quelle est la différence entre le statut du CMOB et celui des sections ?

P.M. : Seul le CMOB dispose d'un statut d'association et ainsi d'une personnalité juridique. Les sections constituent le CMOB qui s'en porte garant et en est responsable. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement des sections dans toute leur diversité, dans leur organisation, dans les valeurs qu'elles véhiculent auprès des publics qu'elles accueillent.

B.A. : Comment procédez-vous pour fédérer 12 sections ?

P.M. : C'est complexe mais nos maîtres mots sont "échanges" et "mutualisation". Les sections sont dynamiques, elles sont porteuses de projets et ont des besoins. Elles sont riches de personnes qu'il faut amener à se rencontrer, à travailler ensemble, à s'épauler dans la réalisation de projets qui peuvent être complexes à réaliser. Il y a déjà des passerelles mais nous souhaitons encore plus aller dans ce sens.

Micheline Roux (secrétaire) : Le Marché de Noël de cette année a pu voir le jour grâce à diverses sections, au CMOB mais aussi à l'association Bassens Passion Commerces. C'est un bel exemple de mutualisation des énergies.

P.M. : Il y a des points communs entre toutes les activités développées dans les sections. Partant du principe que c'est plus facile de travailler ensemble qu'isolément, nous impulsions des temps d'échanges autour de thématiques, de projets, pour aller vers leur concrétisation. Lors de nos comités directeurs, chaque section est représentée et peut partager son actualité, son projet ou ses difficultés.

B.A. : Quelles sont vos liens avec la Ville ?

P.M. : Nous sommes liés par une convention, mais sommes intégrés dans la vie municipale au travers du Projet Éducatif Local, dispositif dont nous véhiculons les valeurs, et de la Charte Associative dont nous sommes évidemment signataire. Historiquement, le CMOB et la Ville sont très liés.

B.A. : Comment fonctionnez-vous humainement ?

P.M. : Comme toute association nous disposons d'un bureau constitué de personnes élues au printemps dernier (cf encart). Nous avons également une salariée, depuis 1 an il s'agit d'Emma. Elle est présente quotidiennement au bureau du CMOB situé au château des Griffons où elle accueille le public et assure un énorme travail de gestion comptable et administrative pour le CMOB et les sections. Nous avons également l'appui de Sophia, fraîchement diplômée en marketing et communication, elle va nous accompagner sur ce dernier aspect. Il faut savoir que dans son ensemble, le CMOB représente 25 salariés, majoritairement des moniteurs sportifs. C'est une gestion



**Club Municipal
Omnisport Bassens**

administrative lourde pour les sections que nous souhaitons accompagner davantage, en particulier grâce à Emma. Je tiens à ajouter que les membres du bureau précédent sont toujours impliqués et nous accompagnent.

B.A. : ... et financièrement ?

Un chiffre clé :
73000€/an
C'est le montant
de la subvention
versée par la ville
au CMOB

Didier Mériqot: Une petite partie de nos ressources vient des sections qui nous reversent 7€ par adhésion, puis des animations auxquelles nous participons (forum des associations, fête champêtre), notre principale ressource reste la subvention versée par la Ville, mais l'équilibre au vu de nos charges est fragile.

B.A. : Quelles sont les actualités du CMOB ?

P.M. : Nous préparons l'Assemblée Générale qui aura lieu en début d'année et qui aura pour objectif de présenter nos statuts et le nouveau bureau. Nous travaillons également sur le projet du CMOB qui sera présenté au début du printemps. Et parallèlement, nous avons quelques idées à mettre en œuvre, avec les sections, ayant pour but de faciliter leur fonctionnement."



Emma et Sophia

Le bureau du CMOB

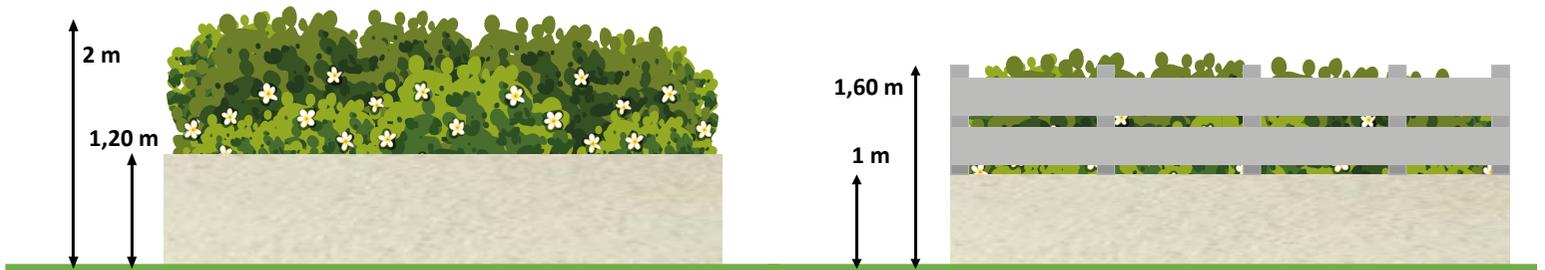
Pierre Michaleck (Président), **Micheline Roux** (secrétaire), **Brian Souleyreau** (trésorier), **Martine André**, **Francis Desmarty**, **Didier Mériqot**, **Marc Montacié**, **Denis Reneleau**, **Nicolas Pellerin** et **Laurence Polaszek**.



Clôtures et législation : ce que l'on peut faire ou pas...

Délimiter au moyen d'une clôture le contour de sa propriété, que cela soit une résidence principale, une simple parcelle ou un passage, est un droit.

Une clôture peut prendre diverses formes et être constituée de divers matériaux. Avant de revenir sur ce qu'impose la réglementation via le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), une étape importante dans les démarches est l'information et la discussion entre voisins, geste citoyen essentiel à de bonnes relations de voisinage. Toute modification ou installation de clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie (cf délibération du conseil de Communauté Urbaine de Bordeaux séance du 13 juillet 2007 n° 2007/0541).



Les matériaux

Les dispositifs de clôture, les matériaux utilisés à cette fin, leur aspect et leur teinte doivent permettre une bonne intégration dans les séquences urbaines et paysagères. Les clôtures doivent être traitées en harmonie avec la construction principale. Aucun matériau destiné à être recouvert ne doit rester à nu.

Dans les marges inconstructibles définies, les murs pleins sont interdits. Seuls les dispositifs de clôture permettant une libre circulation des espèces animales (petite faune) et un écoulement naturel de l'eau sont autorisés (grillages, piquets bois disjoints, etc.).

Les clôtures existantes

Le maintien et la restauration des clôtures maçonnées en pierre de taille, en moellons, les grilles en fer forgé anciennes doivent être privilégiés. Dans le cas de travaux de démolition totale ou partielle d'une clôture auparavant érigée dans le respect des consignes (environnementales, écologiques, paysagères et patrimoniales) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), la reconstruction à l'identique est imposée en tout ou partie.

Les clôtures nouvelles

La clôture sur le domaine public ou dans les marges de recul imposées doit être réalisée à l'aide :

- soit d'un mur plein d'une hauteur inférieure ou égale à 1,20 m ;
- soit d'un dispositif à claire-voie posé, le cas échéant sur un mur bahut de 1 m de hauteur maximum.

Le tout ne peut excéder au total 1,60 m.

Cette clôture est de préférence doublée d'une haie arbustive d'essences variées.

En limites séparatives, au-delà d'une marge de recul de 3 mètres minimum, la hauteur totale des clôtures ne peut excéder 2 mètres. Elles pourront être doublées d'un traitement végétal d'espèces en majorité caduques, buissonnantes et/ou arbustives.

Salvatore Caputo, Bassenais et chef de chœur de l'Opéra National de Bordeaux

Non, le chef de chœur de l'Opéra National de Bordeaux n'habite pas à Bordeaux, mais bien à Bassens ! Notre magazine est allé à la rencontre de Salvatore Caputo, qui a dirigé les chœurs de 110 opéras et 200 programmes symphoniques...

Bassens Actus : "Vous êtes le chef de chœur de l'Opéra National de Bordeaux depuis presque 10 ans. Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Salvatore Caputo : *J'ai été chef de chœur au Théâtre Colón de Buenos Aires de 2004 à 2009, qui est l'un des théâtres les plus grands au monde, puis au Théâtre San Carlo de Naples de 2009 à 2014. C'est en 2014 que j'ai gagné le concours pour prendre le rôle de directeur du chœur de l'Opéra de Bordeaux. Depuis 2017, je suis chef de chœur "invité" du Centre National pour les arts de Beijing.*

B.A. : Pourquoi avoir choisi de venir vivre à Bassens ? Depuis quand y habitez-vous ?

S.C. : *Je voulais choisir un village qui soit à côté de Bordeaux, mais qui soit aussi un peu loin de la ville. J'ai été attiré par Bassens pour sa qualité, sa propreté, et par les services que la commune donne à ses citoyens. La Ville fait aussi en sorte que les commerces puissent ouvrir une activité. Le côté culturel m'intéresse plus pour mon travail, mais je sais que beaucoup de mes amis sont contents, surtout au niveau de la scolarité. J'habite à Bassens depuis 2019, dans le quartier de l'Avenir, qui a connu pas mal de transformations.*

B.A. : Votre prochaine représentation sur Bassens a lieu le samedi 13 janvier prochain. Pouvez-vous nous en dire plus ?

S.C. : *Je fais une cinquantaine de conférences dans tout Bordeaux Métropole. Ce qui m'intéresse le plus, c'est que le concert soit gratuit. C'est plutôt rare dans la typologie des concerts que nous faisons, même si à l'Opéra, ici à*



Retrouvez Salvatore Caputo le samedi 13 janvier, à 18h, à la médiathèque, pour une écoute musicale "Musique et Shoah".

**Réservation au 05 57 80 81 78
ou à mediatheque@ville-bassens.fr**

Bordeaux, on a des concerts avec des prix plutôt accessibles. Mais la gratuité dans l'art est importante, surtout dans l'art classique, et je trouve très intéressante cette idée de donner des concerts comme un cadeau à la Ville. Le 13 janvier prochain, on va faire de la musique classique, mais qui fait un lien de connexion entre les portes de Bassens et les portes de Buenos Aires. On a des artistes d'Argentine qui sont dans le chœur de l'Opéra et qui travailleront avec moi comme solistes pendant le concert. C'est vraiment cette connexion entre deux villes, une petite ville comme Bassens et une grande ville comme Buenos Aires, qui est très importante.

B.A. : Avez-vous de nouveaux projets à venir ?

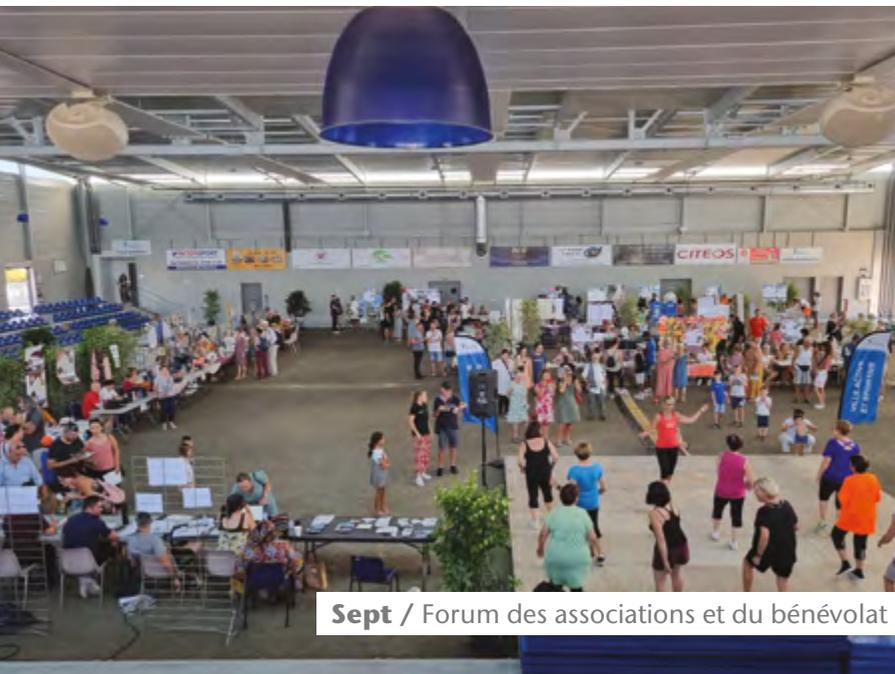
S.C. : *On fait un concert pratiquement chaque semaine. On est partout en Nouvelle-Aquitaine, beaucoup dans Bordeaux Métropole, principalement au Grand Théâtre et à l'Auditorium. Le chœur fait beaucoup de tournées donc on est souvent à Paris, c'est un peu notre ville d'adoption. De plus, le chœur participe à de nombreux projets sociaux. On a eu, par exemple, le don du sang, qui est très important, le 7 décembre. Le public est venu donner son sang au Grand-Théâtre, et le chœur a animé toute la journée avec de la musique classique. Quelques jours plus tard, il y a eu un concert du chœur, gratuit, lors de l'ouverture des lumières de Noël, sur la façade du théâtre. On donne aussi des concerts dans des hôpitaux. On cherche à mettre ce côté social dans le cadre de nos outils. Récemment, on a fait l'institut Bergonié, qui lutte contre le cancer. À la fin de l'année, on aura d'autres concerts à l'Hôpital Saint-André, à la Clinique Bagatelle,... On souhaite qu'un bon pourcentage de notre activité soit consacré à des concerts qui sont plus larges que des événements culturels."*



Sept / Nouveaux habitants



Sept / Lancement de la saison culturelle



Sept / Forum des associations et du bénévolat



Sept / Fête de l'avenir



Sept / Inauguration Salle souterraine Beauval



Sept / Forum emploi

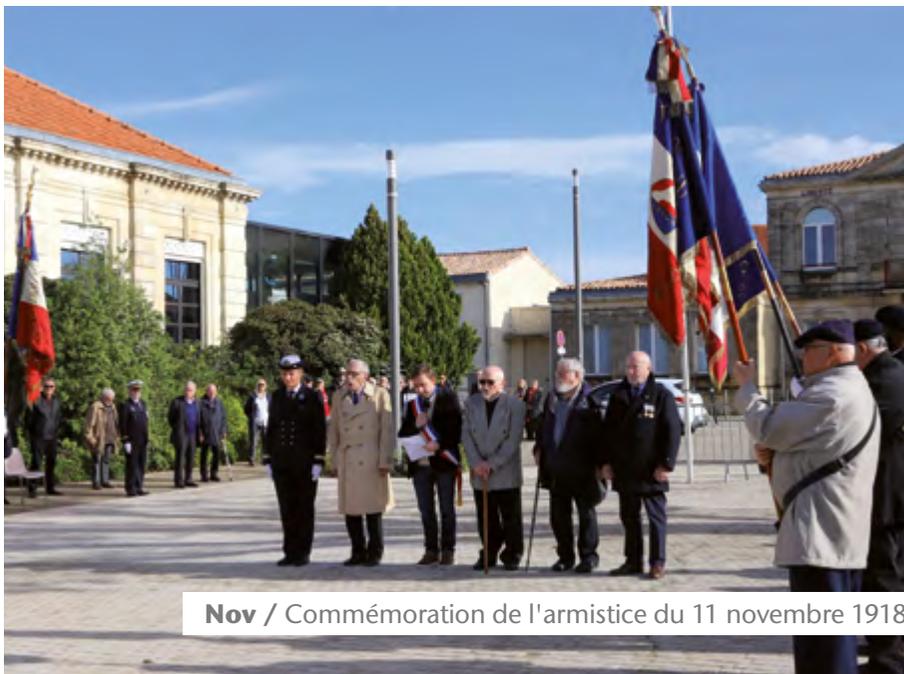


Sept / Inauguration des écoles F. Chopin et R. Bonheur



Oct / Bass'nRock

INSTANTANÉS



Nov / Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Nov / Inauguration du poste de la Police Municipale



Nov / Défilé Espace Jeunes



Déc / Repas des seniors



Bassens ville marchable

La ville figure parmi les communes classées B au palmarès des villes marchables publié au mois de septembre par le collectif "Place aux Piétons". Ce collectif, créé en juin 2020, rassemble plusieurs institutions (Fédération Française de la Randonnée Pédestre, Rue de l'Avenir, 60 Millions de Piétons et Club des villes et territoires cyclables et marchables), œuvrant pour favoriser une juste et meilleure prise en compte des piétons dans l'espace public. Cette étude, présentée comme un outil collaboratif destiné à mesurer le ressenti des piétons et visant à améliorer leur qualité de vie dans le paysage urbain, a rassemblé 42 400 questionnaires complets, sur plus de 4 600 communes françaises de toutes tailles.

Plus d'infos :
<https://www.placeauxpietons.eu/>

En complément de l'action citoyenne de chaque riverain responsable de l'entretien du trottoir qui dessert

son domicile, Bordeaux Métropole assure régulièrement des interventions de désherbage via ses propres agents territoriaux ou des entreprises d'insertion. Deux techniques se distinguent dans la réalisation du désherbage :

► techniques curatives : les entreprises effectuent le désherbage par des moyens manuels, type binette, mais également mécanique et thermique, type débroussailleuse (thermique ou électrique). Les passages sont rythmés par la typologie de la zone concernée (piste cyclable, zone portuaire, domaine public, etc.)

► techniques préventives : dans le cadre de l'entretien des espaces verts, réalisé par le service territorial et particulièrement par l'unité régie espaces verts, les espaces sont transformés au fil de l'eau pour être traités en permaculture. Cela ayant pour but majeur de réduire la consommation en eau mais également en temps de traitement car moins de désherbage à réaliser. Est également réalisée la mise en place de plantes couvre-sol ou paillage sur les zones plantées.

Le garage à vélos municipal récompensé par Bordeaux Métropole

La Ville est sortie lauréate de l'édition 2023 de la semaine de la mobilité. Pour la 6ème année consécutive, Bordeaux Métropole qui initie cette semaine, a lancé l'appel à projet Mobilité des communes. Bassens a donc été primé avec le projet de garage municipal du vélo piloté par le service Vie Associative et Sportive avec le Pôle Éducation Enfance Jeunesse et la Police Municipale. Cette action a permis de créer un garage municipal dédié à la maintenance des vélos utilisés lors des animations auprès des publics scolaires, dont le passage de l'Attestation Première Education de la Route (APER), et jeunesse (sorties estivales, Cap33 Junior,...). Le projet englobe également la formation des gardiens et éducateurs sportifs à la mécanique vélo en partenariat avec Vélo Cité et la création d'un circuit vélo sur le plateau François Villon, utilisable dans le temps scolaire et ouvert aux familles le weekend pour leur permettre d'apprendre le vélo à leurs enfants. Un joli trophée et une flotte de 6 vélos supplémentaires viennent récompenser le travail de la Ville.



La Toque qui en a sous le chapeau

Bassens Actus a rencontré Toqui. Cette charmante petite toque a débarqué à Bassens au mois de novembre avec son projet de Toque Savante ! L'objectif de Toqui : rallier les enfants des écoles autour d'une alimentation saine et variée.

Bassens Actus : "Bonjour Toqui, explique-nous comment tu es arrivée à Bassens ?"

Toqui : La Ville de Bassens est engagée de longue date dans une démarche de restauration responsable, en particulier auprès des enfants dans les écoles. Le "bien manger" c'est mon truc et je n'ai pas résisté à l'appel de la Ville qui avait dans l'idée d'expérimenter un nouveau projet s'adressant aux enfants, avec le concours d'acteurs alimentaires du territoire.

BA : Peux-tu nous en dire plus ?

T : Force est de constater que, sans vouloir stigmatiser les enfants, leurs habitudes alimentaires sont parfois un peu en décalage avec leurs besoins pour être en bonne santé et maintenir une bonne hygiène de vie. C'est certes une affaire de goût, mais aussi une affaire de savoir. Ce projet traite de l'alimentation au sens large du terme, en prenant le filtre de certains aliments et produits dont les enfants découvrent l'histoire. Les enfants apprennent, découvrent les secrets qui se cachent derrière les aliments qu'ils retrouvent dans leurs assiettes !

BA : Comment vas-tu t'y prendre ?

T : Les enfants des classes concernées participent à des rencontres, à des ateliers et à des visites chez des producteurs et des acteurs locaux alimentaires : vigneron, boulanger, chocolatier, ... À chaque fois, ils découvrent comment "naît" un produit : comment il pousse, comment il est récolté, comment il est fabriqué, cuit ou conservé... Le projet est rythmé par des jeux et des activités. Il se veut ludique et éducatif, tout en associant des notions de gourmandise et de dégustation.

BA : Les enfants sont-ils obligés de se déplacer loin ?

T : Et bien non ! Ce qui est formidable, c'est que Bassens compte sur son territoire plusieurs producteurs et/ou acteurs alimentaires locaux. Et que la plupart sont enclins à partager leur passion de leur métier avec les enfants.

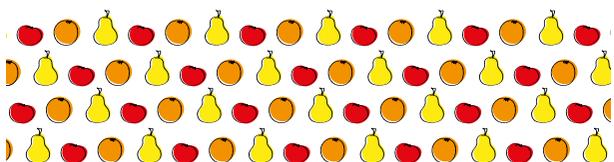
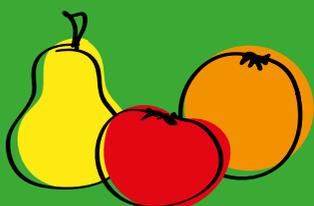
BA : Comment le projet va-t-il se conclure ?

T : Les enfants auront le loisir de déployer leur savoir-faire par la création d'un dessert. Il se peut même qu'il soit disponible en boulangerie afin que tout habitant puisse le savourer...

BA : Et après ?

T : Comme je le disais, c'est un projet expérimental. C'est pour cela qu'il ne concerne que deux classes. Mais je ne doute pas de son succès et de son élargissement à d'autres classes chaque année. Dans tous les cas, je vais rester dans le coin au cas où, car il fait bon vivre à Bassens !"

la Toque Savante





*Acteur de l'économie circulaire,
Bordeaux Port contribue à la décarbonation des
activités portuaires et logistiques.*

www.bordeaux-port.fr



Cédric photo - D.Trentacosta/GPMB



BONDI
RESTAURANT
ASIAN FOOD

- SUR PLACE -
- À EMPORTER -
- EN LIVRAISON -

32 avenue Jean Jaurès 33530 BASSENS - 05 57 99 67 37

VIGNOBLES - E.A.R.L BRUGUERA
VENTE DE VIN À LA PROPRIÉTÉ



CHÂTEAU MUSCADET

56 rue d'Ambarès
33530 Bassens

PROPRIÉTÉ FAMILIALE DEPUIS QUATRE GÉNÉRATIONS

☎ Marie-Sandrine 06 83 18 61 53
☎ Jean-Noël 06 65 11 11 67 @ bruguera.jeannoel@9business.fr



SEA-invest

Manutention portuaire
Vrac sec, Marchandises conventionnelles,
conteneurs et RoRo

1, rue Richelieu - 33530 BASSENS
Tél. + 33 (0)5 57 77 49 50 – Fax + 33 (0)5 57 77 82 11
www.sea-invest.com



Ville de Bassens

COMMERÇANTS - ARTISANS - ENTREPRISES

Vous souhaitez
communiquer dans le
magazine municipal

Contactez-nous au
☎ **06 08 07 59 79**



Avenue des Guerlandes - 33530 BASSENS
Tél : 05 56 33 83 56
Site internet : www.dpasa.fr



Votre Partenaire dans la Transition Energétique

Réception, stockage et mise à disposition de biocarburants & carburants

■ Parole de la Majorité : « Bien Vivre Ensemble à Bassens »

Comme chaque année fin novembre, les maires de France se sont réunis à la porte de Versailles à Paris pour le traditionnel Congrès des Maires.

« Communes de France attaquées, République menacée » : la thématique de ce 105^{ème} rendez-vous des édiles est éloquente et malheureusement particulièrement symptomatique de notre époque. Ce titre évoque bien sûr les révoltes urbaines qui se sont déroulées en début d'été, visant écoles, mairies, bâtiments publics. Mais il rappelle également la situation des communes qui subissent de plein fouet les différentes crises que connaît notre pays et qui se succèdent depuis de nombreuses années. Elles doivent faire face à des défis toujours plus nombreux tout en restant au plus près de la population. Et pourtant, alors que l' élu local est le premier interlocuteur des habitants, dans le climat très tendu que nous connaissons, les agressions envers les élus locaux, qu'elles soient verbales ou physiques, se multiplient chaque année (+32% entre 2021 et 2022).

Cette année encore, le Président Macron a été absent de ce congrès. Il a préféré laisser intervenir sa Ministre déléguée collectivités territoriales, Dominique Faure, qui a rappelé les efforts que doivent faire les collectivités. Oubliant encore le rôle essentiel de ces mêmes collectivités pour le bon fonctionnement du pays.

Quelques semaines plus tard, le 2 décembre, plus de 450 maires et élus de Gironde ont répondu présents à l'appel du Président du Département, Jean-Luc Gleyze, à venir se rassembler pour la défense de l'action publique de proximité.

Dans le grand hall de l'hôtel du Département, tour à tour, maires, élus, présidents d'associations culturelles, sportives, caritatives, ont rappelé le rôle indispensable que jouent les communes auprès de la population. Chacun a interpellé le gouvernement, dénonçant une volonté de plus en plus affichée de recentralisation de la part d'un Etat que l'on sent toujours en défiance et en déficit de confiance vis-à-vis des collectivités et de leurs élus. Les injonctions à stopper l'asphyxie financière, à redonner de vraies marges de

manœuvres aux villes et aux politiques publiques locales se sont multipliées au fil des interventions. Si les représentants locaux de l'Etat se veulent rassurant face à la colère des élus, il manque encore un signe fort de la part du gouvernement pour convaincre.

Malgré ce contexte de plus en plus difficile et un climat général morose, vous savez qu'à Bassens votre maire et ses élus sont présents à vos côtés au quotidien pour vous apporter le soutien dont vous avez besoin.

À l'approche des fêtes de fin d'année les rendez-vous se multiplient pour participer à de nombreux moments de convivialité et d'échanges partout en ville, dans les différents quartiers et à destination de toutes et tous. Cette année nos commerçants participent eux aussi aux festivités en proposant un calendrier de l'aveugle. Et puis le marché de Noël, les illuminations, les boîtes aux lettres pour écrire au Père Noël, le mapping féérique sur la façade de la mairie, sont autant d'occasions de partager de précieux moments qui nous tiennent tous à cœur. Ces temps de partage proposés par la Ville font partie de nos missions d'élus, ils sont inscrits dans l'ADN de notre commune.

Durant ces périodes festives qui arrivent, pensez aux plus fragiles et prenez soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers.

L'ensemble des élu(e)s du groupe majoritaire se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le groupe Bien Vivre Ensemble à Bassens

■ Parole de l'Opposition : « Bassens Dynamique d'Avenir »

Climat scolaire dans nos écoles : Parents, restons vigilant !

Ces dernières semaines ont été une nouvelle fois marquées par des heurts et autres moments de tensions fortes dans nos écoles. Les enfants, marqués par une violence ambiante, reproduisent des phénomènes qu'ils observent dans la rue sans se rendre compte de la portée de leurs actes.

Inlassablement, les enseignants et personnels municipaux de nos écoles s'impliquent quotidiennement pour faire respecter le "bien vivre ensemble" qui vire par moment à un simple théorème.

Ces derniers ont besoin de tout notre soutien pour les actions quotidiennes qu'ils mettent en place pour favoriser le bien être de nos enfants. Beaucoup s'engagent dans cette dynamique, à l'image des associations de parents d'élèves que nous remercions pour leur implication dans l'amélioration du climat scolaire au bénéfice de nos écoliers et collégiens. Parents et grands-parents, vous devez aussi prendre part à ce projet.

Nous sommes les premiers à pouvoir – par notre veille quotidienne – identifier un élément inquiétant chez notre enfant. Cela ne se passe pas toujours chez les autres, parfois votre enfant peut être victime... parfois il peut être l'auteur des faits. Notre devoir, à tous, est d'assurer un cadre ferme mais bienveillant, à la maison, à l'école et sur la voie publique.

La ville aussi, doit renforcer son engagement dans ce dossier éducatif en démultipliant les moyens et les ressources alloués à cet enjeu du bien être à l'école. Car les problématiques qui naîtront dans les classes déborderont en dehors du champ scolaire.

C'est ainsi que nous participerons à réduire les faits de délinquance des plus jeunes qui recherchent ce cadre qu'ils ont perdu depuis longtemps.

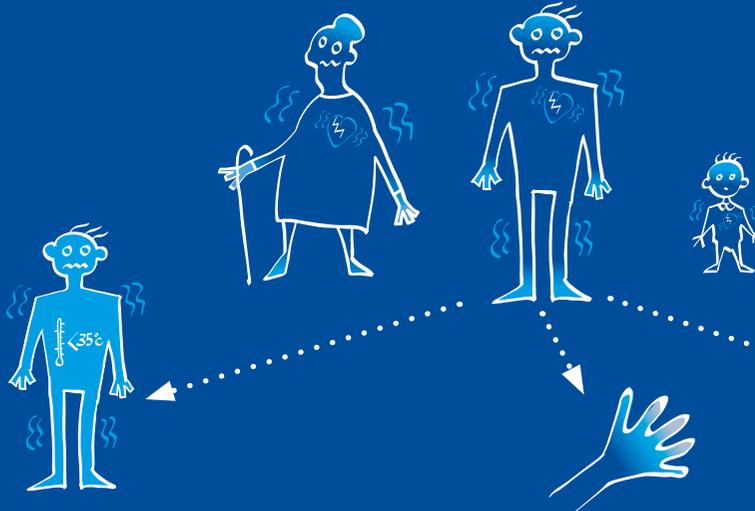
Nous vous souhaitons une excellente année 2024, qu'elle soit sous le signe de la santé et de la prospérité.

*Alex Jeanneteau
Pour le groupe Bassens Dynamique d'Avenir*

En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon coeur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.

- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Ne surchauffez pas



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le **115**

Pour plus d'informations : <https://meteofrance.fr> ou 32 50 (2,99 € / appel + prix appel) • www.bison-fute.gouv.fr
• <https://solidarites-sante.gouv.fr> • www.santepubliquefrance.fr

Vous vous sentez vulnérable de par votre âge ou votre état de santé, vous êtes adulte reconnu handicapé, vous souffrez d'une pathologie chronique cardiovasculaire, respiratoire ou endocrinienne et vous n'êtes pas enregistré sur le registre nominatif de recensement (grand froid ou canicule).

PENSEZ à VOUS INSCRIRE auprès du CCAS :
Plate-forme de Services Publics
19 avenue Jean Jaurès
Tél : 05 57 80 81 50